

LGS du Conseil

Breves

N°13 Décembre

Horaires d'ouverture de la mairie : Mardi 16h - 18h30 ● Jeudi 16h - 18h ● Samedi 8h30 - 10h30

Extrait du discours d'ouverture de l'Assemblée Générale de l'Association des Maires Ruraux de Seine-et-Marne.

La société urbaine est en train de s'imposer dans un certain nombre de têtes et on voudrait nous imposer des schémas dont nous savons, nous qui avons la culture de la ruralité ou plus exactement, une culture équilibrée entre l'urbain et le rural, qu'il ne faut pas promettre la simplification de tout parce qu'on sait très bien que dans une démocratie, si on veut que chacun soit entendu, il faut accepter la complexité, et la complexité n'est viable que si on décentralise les responsabilités. Au fond, on se retrouve avec un grand nombre de difficultés, car pour régler le problème aujourd'hui, il faut humaniser les situations et pour humaniser les situations il faut décentraliser, il faut responsabiliser, il faut des structures à tailles humaines.

Je rappelle souvent que chaque fois qu'on s'éloigne de la personne on devient brutal.

Lorsque ce sont les procédures ou les systèmes qui arbitrent à la place des gens, il se trouve un moment ou un autre où on écrase la dimension humaine.

C'est pour ça que la ruralité, elle est au fond moderne. Elle est moderne parce qu'elle est humaine et que plus on s'éloignera de la personne plus on sera archaïque, plus on ira vers un certain nombre de violences et de tensions.

Voilà pourquoi je pense qu'il est très important de se défendre d'un modèle où on voudrait nous faire passer pour des nostalgiques, pour des ringards, pour des toquards, comme si on était en retard d'une pensée.

Mais je vais vous dire le fond de ma conviction: nous avons une pensée d'avance, parce que notre pensée, elle est humaine et fraternelle.

74

Jacques DROUHIN
Maire
Président de l'AMR 77



Le Village scintille en LED



Depuis début décembre les rues de Flagy se parent de lumières. Les illuminations donnent à notre village, un aspect féérique, qui préfigure les moments merveilleux de cette période de fêtes.

Chaque année nous nous efforçons de doter les rues, la place, de nouveaux décors, en alliant la beauté des illuminations et la sagesse énergétique.

Ces nouveaux décors à lampes LED seront intégrés aux traditionnelles guirlandes qui ornent le village (ampoules LED incontournables pour une consommation réduite).

La rue d'Episy se voit parer de nouvelles traverses et de décors poteaux.

Une plantation éphémère de 12 sapins éclaire de mille lucioles bleues la façade et la place de l'église.

11 Janvier : Vœux du maire à 18 h salle des

FLASH INFOS

25 Janvier:

fêtes

5 Janvier 2014:

Galette des rois

Soirée St Vincent à Voulx

26 Janvier:

Messe de la St Vincent à l'église de Flagy

8 Mars:

Carnaval de l'AFR

14 Mars:

Lecture poésie, dans le cadre de la semaine de la poésie

15 Mars:

Soirée foot

23 Mars:

1er tour des élections municipales

Nettoyage de printemps CDSCF

30 Mars :

2^{ème} tour des élections municipales

19 au 21 Avril:

Expo peinture ASPF

21 Avril:

Chasse aux œufs AFR/Club de l'Amitié

27 Avril:

Troc aux plantes CDSCF au grand lavoir

Brocante AFR

Important: Derniers jours pour vous inscrire sur la liste électorale, après le 31 décembre il sera trop tard



Cher(e) Concitoyen(ne), Cher(e) Ami(e),

Le Maire, les adjoints, les conseillers municipaux vous souhaitent une douce et belle année 2014 et que vous ayez la volonté d'aller à l'idéal dans votre quotidien.

Avec nos plus chaleureuses amitiés.

Responsable de la publication : Jacques Drouhin

Equipe rédactionnel : signatures articles • Imprimé sur du papier 100% recyclé

Impression : Espace graphic (entreprise Imprim'Vert)

NOUVEL AIRE DE JEUX

Nouveau jeu pour les 6/14 ans, un tapis volant a été installé derrière l'école. En service depuis quelques semaines, il a nécessité confection d'un demi mètre cube de béton afin d'ancrer solidement les poteaux

Gérard AUPETIT



Rythmes scolaires

Confronté tous les jours à de nouvelles législations et à des nouvelles règles, le maire doit être réactif et s'adapter à leurs mises en place. La méthode pour engager la réforme des rythmes scolaires est largement insatisfaisante. Imposée uniformément aux forceps sans préoccupation de l'existant et de la diversité des territoires. Cette réforme devrait inclure, entre autre, un soutien financier pérenne à la hauteur des dépenses imposées aux collectivités.

Rien que pour l'école maternelle de Flagy nous estimons les frais de fonctionnement pour les activités périscolaires à environs 18.000 € par an.

Talents d'Ile de France à Flagy

J'ai le plaisir de porter à votre connaissance que la SCEA du LAVOIR, d'Alain PATRON, exploitant agricole de notre commune vient d'être agréée « talents d'ile de France » dans le cadre de la démarche de valorisation de la qualité des pratiques des exploitants agricoles ainsi que de leur production.

Félicitations à Alain et Julien pour cette belle distinction.

TRAVAUX DE VOIRIE

Cet été a vu la réfection d'une partie de la rue du Chaudet, sérieusement détériorée par les livraisons des chantiers de construction des maisons riveraines.

La partie haute de cette rue a bénéficié d'un rafraichissement au même titre que la place de l'église qui portait les séquelles de la construction de la nouvelle Mairie. Le matériel de goudronnage étant sur place, nous en avons profité et cela a évité un second déplacement.

ENFOUISSEMENT DE LA MOYENNE TENSION

Rue de la Croix St Marc et rue d'Episy enfouissement de la moyenne tension, travaux exécutés par EIFFAGE pour le compte d'ERDF, avec suppression du transformateur tour en face de la rue Tripier et son remplacement par un transfo au sol plus puissant, remplacement également du petit transfo sur poteau derrière le cimetière par un appareil au sol plus puissant en prévision des futures constructions dans ce secteur.

Gérard Aupetit

LA CARTE D'ÉLECTEUR POUR LES JEUNES FLAGIENS Le dimanche 27 Octobre

Depuis 2008 tous les jeunes qui ont eu 18 ans entre le 1er mars de l'année en cours et le 28 ou 29 février de l'année suivante, dits « jeunes inscrits d'office », sont invités par le Maire pour une remise de leurs cartes d'électeurs après l'inscription de ceux-ci sur la liste électorale.

Cette année, la cérémonie hautement symbolique, mais à laquelle Jacques Drouhin attache une très grande importance, a réuni autour des jeunes, les parents, la Députée de notre Circonscription Valérie Lacroute et Myrtil Devillers juge pour enfants au tribunal de Melun.



Circulation routière intra-muros

Les problèmes de circulation et de stationnement à Flagy devenant de plus en plus délicats, et chacun souhaitant que le problème soit déplacé dans l'autre rue, nous allons avec les élus municipaux chargés de la sécurité, les services départementaux de la sécurité routière, la gendarmerie et la direction départementale des Territoires travailler en début d'année ensemble pour qu'enfin nous trouvions une solution la moins contraignante pour nos concitoyens.

Je tiens toutefois à rassurer les riverains situés autour du vieux pont que sa circulation à double sens n'est que temporaire, puisque je rappelle que malgré sa restauration, il est prudent d'en limiter son usage.

Jacques DROUHIN

PRINTEMPS DES POÈTES À FLAGY Semaine du 8 au 14 mars 2014

A nouveau ce printemps verra notre village s'enrichir de nos poèmes présentés sur pupitres dans nos petits chemins, sur la place de l'église, à l'abri du grand lavoir.... Poèmes, textes poétiques, le thème national est ouvert :

« Le poème au cœur des arts ».

Enfants, parents, grands-parents, jeunes, moins jeunes, un peu moins jeunes, vous qui appréciez un brin de poésie pour repousser les grisailles de l'hiver, à vos plumes et à vos claviers. N'hésitez pas à envoyer vos écrits, même quelques lignes, en vers ou en prose, voire quelques passages extraits d'un livre qui vous a plu, citez le livre et l'auteur. Le principal est de joliment fêter ce printemps poétique. Glissez les dans la boîte à lettres de la mairie à l'attention de « Annick Antoine » qui en assurera la réception.

La date limite très stricte pour donner le temps nécessaire à l'organisation matérielle est fixée au 31 janvier 2014.

Dans l'espoir d'une riche participation..

De la part de : « Commission culturelle du conseil municipal et association Les Mots à la Venvole »

Pour clore la semaine une séance de lecture publique sera présentée par « Les Mots à la Venvole » le vendredi 14 mars 2014, à 20 heures 30, à la salle des Fêtes.

Un moment de partage et de douceur entre hiver et printemps ...

KÉOLIS

Situés dans le Sud Seine et Marne à Lorrez le Bocage, CIF est une filiale du groupe Kéolis, leader du transport public de voyageurs en France et à L'international.

CIF est à l'écoute de ses clients voyageurs, collectivités locales et entreprises privées et vous propose des solutions de mobilité sur mesure, innovantes et adaptées à chaque problématique de déplacement.

CIF Seine et Marne est à votre écoute quelques soient vos besoins : transports scolaires, voyages occasionnels (piscine, cinéma, musée, ..), tourisme, nous saurons nous adapter.

CIF est composé d'une équipe de conducteurs expérimentés, véritables professionnels de la route, formés pour la sécurité, l'accueil de vos passagers et l'éco-conduite responsable.

Notre exigence en termes de qualité de prestation vous permettra de partir en toute quiétude à bord de nos véhicules, pour un voyage riche en souvenirs ...

Pour tous renseignements ou demande de devis, veuillez contacter : Christophe Gouverneur

<u>christophe.gouverneur@keolis.com</u> (Responsable secteur de Lorrez le Bocage)

01 75 75 47 11 ou 06 25 45 46 60

Geoffrey Laramée : glaramee@keolis.com

FLAGY 1ère FLEUR



Bravo à tous

Vous avez tous, largement contribué à cette magnifique récompense.

Par ce label nous améliorons l'image du village et son attractivité touristique, résidentielle, et économique. Le fleurissement, le végétal et le paysage sont les meilleurs

leviers, pour développer la qualité de vie. Le label est la cerise sur le gâteau dans notre engagement. Nous vous invitons maintenant à œuvrer tous ensemble à

Nous vous invitons maintenant à œuvrer tous ensemble à conserver cette 1ère fleur et à aller chercher la seconde fleur, je ne doute pas que ce nouveau défi séduira de nouvelles familles.

Le samedi 9 novembre nous avions invité de très nombreux flagiens à la remise des prix fleurissement dans les catégories : jardins, façades, et encouragements. Ont été primés :

Catégorie Jardin

1er prix Fleur d'Or Mr et Mme Jacky HANNIQUET 2ème prix Fleur Vermeil Mr et Mme Fernand PINTO 3ème prix Fleur d'Argent Mr et Mme Claude LUCAS

4ème prix Fleur de Bronze Mme Nelly DUTEIL 5ème prix Fleur de Bronze Mr et Mme Lionel KOLODZIEJ

1er Fleur d'Or Mr et Mme Eric FLEURY 2ème Fleur Vermeil Mr et Mme Patrice PRIN 3ème Fleur d'Argent Mr et Mme Gérard ROMS 4ème Fleur de Bronze Mme Caroline DEFOIS

5ème Fleur de Bronze Mr et Mme Thomas MAUVAIS

Encouragemen

Mme Sylvie CHOMET Mme Déborah FOURTIER et Mr Jérôme MOREAU Mr Daniel CHOUIN

Mme Paméla AUBRY et Mr Michaël FOURNIER

Mr et Mme Régis DURAND

Paméla AUBRY, Sylvie CHOMET et Annie HANNIQUET ont accepté de participer aux activités de la commission fleurissement.

Si vous souhaitez participer à l'embellissement du village, n'hésitez pas à contacter Annick ANTOINE au 01.60.96.68.60 ou Sophie DA COSTA au 06.63.57.47.21

Martine Fleury







Photo souvenir des primés de l'année

LA PRÉFÈTE VISITE LES BORDS DE L'ORVANNE

La préfète à Flagy pour une visite des travaux de restauration des continuités écologiques de l'Orvanne.

Cette restauration est une politique nationale inscrite au schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux. Son objectif est de permettre une libre circulation des organismes vivants et leur accès aux zones indispensables à leur reproduction, leur croissance, leur alimentation ou leur abri ainsi que le bon écoulement des sédiments.

Le vannage en amont de Flagy qui est un régulateur pour maintenir l'eau dans le bief de Flagy a été entièrement restauré, et l'ancienne rampe piscicole a été remplacée par une nouvelle passe à poissons plus écologique et efficace. Ces travaux représentent un coût de 300.000 € financés à 100 % par l'agence de l'eau. Flagy ayant accepté d'être pilote et exemple pour cette opération, le coût a été nul pour la commune.



C'est beau un village la nuit!

Oui, mais à condition d'en maitriser son éclairage pour des raisons d'économie d'énergie, mais également pour des raisons environnementales et aussi pour la satisfaction de tous les riverains concernés par la proximité des candélabres qui retrouvent plaisir de dormir sans la gêne de la lumière extérieure.

D'autre part, un programme de remplacement de tous les foyers lumineux a été réalisé ainsi que les 6 lanternes de la place de l'église ce qui ravira les boulistes. Le montant de ces travaux s'élève à 14.000 € H.T. pour lequel nous avons obtenu une subvention de 80 %.

REMERCIEMENTS

À Jean-Pierre BEAUMIER qui s'est gentiment proposé à l'entretien du cimetière,

À toutes celles et ceux qui :

ont participé activement au fleurissement du village

ont offert des semis de fleurs et des arbustes

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BOCAGE GATINAIS 2014, l'aboutissement de deux ans de réflexion et de mise en place des services communautaires



En choisissant de créer une intercommunalité composée de huit communes rurales, les élus de la Communauté de Communes du Bocage Gâtinais se sont distingués des intercommunalités voisines, plus grandes et rassemblées autour d'un centre urbain. Ils ont choisis des valeurs comme la proximité et la convivialité des échanges. Ils ont opté pour la préservation de l'environnement et la promotion d'un développement économique différent, basées sur l'économie résidentielle. Ils ont cherché à faire du Bocage, un projet innovant à dimension humaine.

De 2012 à 2013, une action principalement orientée vers le service aux habitants.

Forts de cette vision, les élus ont agi prioritairement sur le service aux habitants et notamment vers les plus jeunes : les enfants de moins de 3 ans, les scolaires et adolescents. Les premiers temps de la Communauté de Communes ont été dédiés à la mise en commun des services scolaires. En effet, au 1er janvier 2012, la Communauté de Communes ne gérait plus seulement le Regroupement Pédagique Intercommunal (RPI) de Dormelles, Flagy, Thoury-Ferrottes mais également le RPI de Blennes, Chevry-en-Sereine, Diant et le groupe scolaire de Voulx.

En mars 2012, elle a recruté un éducateur sportif qui a mis en place de nombreuses activités à destination des adolescents et d'un public familial. Depuis septembre 2013, il agit tout particulièrement vers les 4-12 ans avec la mise en place d'une école multisports.

Dans quelques mois, **en janvier 2014** c'est un relais assistantes maternelles qui verra le jour pour accompagner les assistantes maternelles et les parents dans leurs démarches administratives et juridiques pour leur proposer des temps de réflexion sur les besoins des enfants.

L'intercommunalité a également engagé des démarches pour promouvoir la vie associative culturelle. Elle soutient ainsi les cours de musique de la Renaissance Voulxoise. Elle appuie également le projet « Va-t-il pleuvoir dans l'heure » de Cour Commune qui propose aux associations, aux écoles et au grand public des ateliers de découverte et d'initiation aux pratiques artistiques professionnelles.

Développer des animations sportives et culturelles ou proposer des permanences n'est cependant qu'un début de l'action intercommunale. Une des grandes difficultés du monde rural est la mobilité. Sans moyen de locomotion, impossible de se rendre au travail, à l'école, de fréquenter les commerces, les services ou les activités de loisirs. Or, les jeunes comme les personnes âgées ne possèdent pas toujours de moyens de transport. La Communauté de Communes finalise aujourd'hui un service de Transport à la Demande pour apporter une réponse à cet isolement. Reflets de la préoccupation environnementale intercommunale, ce seront des véhicules électriques qui assureront ce transport.

Le service devrait être opérationnel au cours du premier trimestre 2014.

En 2014, le pari d'un développement innovant soutenu par le numérique

En 2014, c'est la question du développement économique qui sera à l'ordre du jour. Un domaine où l'intercommunalité doit faire preuve de créativité et d'originalité. S'il parait peu réaliste de promouvoir une économie productive sur un territoire exclusivement résidentiel, en revanche, il existe de véritables marges de manœuvre dans le soutien d'une activité résidentielle en promouvant les activités artisanales, de services ou des indépendants. Débutée en 2012, cette réflexion sur la dynamique des entreprises de l'intercommunalité se poursuivra en 2014.

La Communauté de Communes a fait le pari du numérique. Accompagnée par le Conseil Général, elle œuvre à la mise en place du haut débit : montée en débit pour Flagy, fibre optique sur le reste de l'intercommunalité en commençant par les communes les moins bien desservies que sont Blennes et Chevry-en-Sereine. Les travaux devraient commencer dès l'année prochaine sur Flagy, il faudra une année supplémentaire pour qu'ils débutent sur les autres communes. La démarche est cependant engagée et suivie au plus prés par les élus, conscients des enjeux majeurs liés à l'accès au numérique.

L'intercommunalité poursuivra enfin son action sur le développement des services aux habitants en mettant en place un Centre Intercommunal d'Action Social, une structure à même d'animer une action générale de prévention et de développement social, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées facilitant ainsi l'accès aux droits des personnes en difficultés.

Jacques DROUHIN
Président de la Communauté de Commune
du Bocage Gâtinais

Patrimoine local : du papier au numérique



Du papier au numérique, le patrimoine local prend une autre dimension. L'ère du numérique c'est maintenant et demain, Flagy est une des premières communes rurales de Seine et Marne à se doter de ce nouvel outil de communication.

En effet, dans le cadre des journées du patrimoine 9 QR-CODES ont été fixés sur divers monuments de la commune.

Ce QR-CODE est un type code-barres en deux dimensions, constitué de modules noirs ou colorés disposés dans un carré à fond blanc. Ce code permet de transférer sur son Smartphone les informations relatives au monument ainsi signalé.

Comment cela fonctionne-t'il ? On télécharge l'application TOPIC-TOPOS sur son Smartphone, on scanne le QR-CODE et on accède directement au contenu qui présente l'élément du patrimoine. C'est ainsi que l'intérieur de l'église, le grand lavoir, le moulin, le pont de l'Orvanne rue du Poëlon, la croix du cimetière sont librement accessibles et documentés.

Jacques DROUHIN

Les bacheliers récompensés

